Comparaison de l'excédent brut d'exploitation sur le chiffre d'affaires hors taxe pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 750.000€

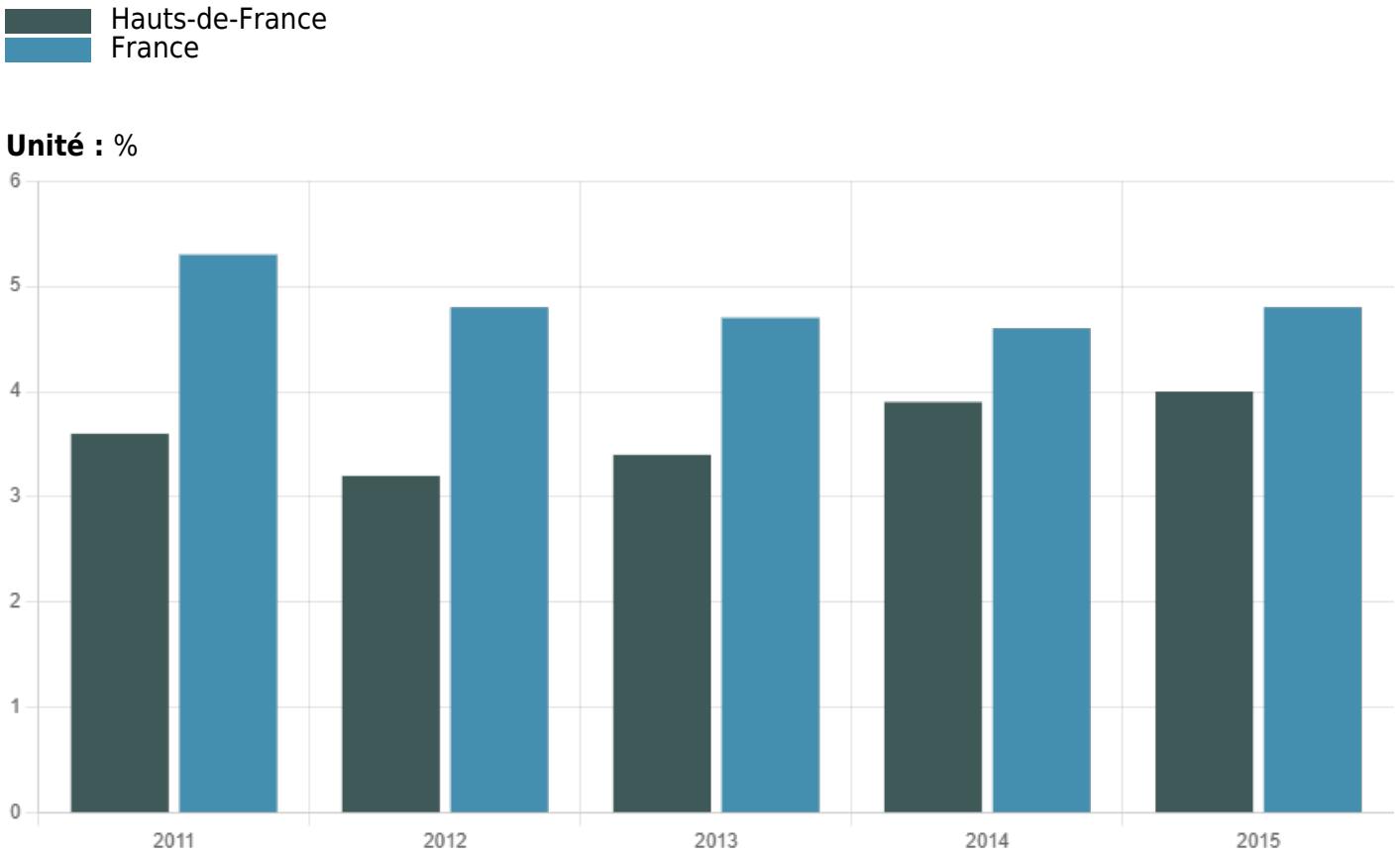

Hauts-de-France 2021

Source : Baromètre ACSEL 2016 - Banque de France

Le baromètre ACSEL portant sur la situation économique et financière des entreprises de la filière bois en Hauts-de-France a été réalisé par la Banque de France à la demande de Fibois Hauts-de-France en 2016 sur une base statistique portant sur la période 2011-2015. Cette étude, accompagnée d'une annexe sur les entreprises de sylviculture et d'exploitation forestière, présente, entre autres, l'évolution du ratio « Excédent brut d'exploitation / Chiffres d'affaires hors taxes » pour les entreprises ayant un chiffres d'affaires supérieur à 750K€, en comparaison entre les entreprises des Hauts-de-France et l'ensemble des entreprises de la filière forêt bois françaises.

SECTEURS

1ère transformation | 2nde transformation | Construction bois

THÉMATIQUES

Économie | Entreprises

© Observabois - 2021